



**Sapeurs-Pompiers
du Var**

Direction départementale

Groupement Prévision

Service : Risques Naturels

Service : DFCI

Affaire suivie par : VP/SD/SD

Téléphone : 04.94.60.37.63

Numéro : **007095**

Le Muy, **17 NOV. 2022**

Le Directeur Départemental

à

Préfecture – DDTM
Madame Christine KFOURN
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement
CS 31 209

83070 TOULON CEDEX

Objet : Demande d'avis sur le risque incendie en zone à risque.

Réf : votre courrier en date du 29/06/2022, relatif au dossier n° ~~21~~**21.287/211** reçu le 04.11.2022 dans nos services.

Mes services ont étudié la demande de défrichement déposée par la société SOLAIREDO 16, en vue de la construction d'une plateforme industrielle, sur le terrain situé au lieu-dit : SIOUNE, sur la commune de TRIGANCE, sur les parcelles cadastrées section C n° 867-868-869-870-881 «X=977885 et Y=6297383 ».

Dans le cadre des dispositions de l'article R. 111-2 du Code de l'Urbanisme, l'étude de ce dossier a dans un premier temps, permis de constater que cette parcelle se situe dans une zone boisée et soumise au **risque feu de forêt**.

Ce projet de construction de parc solaire au sol reste cependant soumis aux règles générales du Code de l'Urbanisme et à l'application de la doctrine SDIS / DDTM du Var relative aux Centrales Photovoltaïques au Sol « accessibilité, débroussaillage, DECI etc... ».

Le pétitionnaire obtiendra au préalable les accords de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon et Dracénie Provence Verdon Agglomération « Maîtrise d'Ouvrage DFCI » pour l'éventuelle utilisation des ouvrages de Défense de la Forêt Contre l'Incendie « DFCI » inscrits aux Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement de la Forêt.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Directeur Départemental,
Le Sous-Directeur de la Prospective et Préparation Opération

Colonel Hors Classe Stéphane FARCY

PJ : 1 dossier en retour.